

Communiqué de presse du 12 octobre 2009

EcoFolio, l'éco-organisme des papiers, fait campagne pour le tri des papiers en présence de Madame Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie

Mme Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie a soutenu le lancement de la campagne de sensibilisation au tri des papiers en joignant le geste à la parole.

*Au cours d'une visite du centre de tri de collectes sélectives à Sevrans exploité par Véolia, en présence de M. François Dagnaud, Président du SYCTOM de l'Agglomération parisienne, de Mme Sylviane Oberlé, représentante de l'AMF, de M. Claude Marchand, Président d'EcoFolio et DGA des PagesJaunes, de Mme Géraldine Poivert, Directrice Générale d'EcoFolio, **Mme Chantal Jouanno a tenu à montrer l'exemple en triant des papiers, selon les nouvelles consignes formulées par EcoFolio.***

« *Tous les papiers se trient et se recyclent.* » Pour la première fois depuis 15 ans, le geste de tri des papiers fait l'objet d'une campagne de communication. De nouvelles consignes de tri des papiers ont été définies par EcoFolio avec les différents acteurs de la filière. Elles tiennent compte des progrès de l'outil de production des papetiers et créent de nouvelles capacités de recyclage.

« *EcoFolio nous invite à laisser parler les petits papiers* » a déclaré Madame Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, qui a salué ce potentiel de recyclage de la filière et la mise en place d'outils attractifs et pertinents pour inciter les trieurs à passer à l'acte.

En effet si le principe est acquis : 87% des citoyens adhèrent au geste de tri, le taux de recyclage des papiers plafonne à 30% avec une performance de tri de 22 kilos par an et par habitant. Pourtant les papiers sont, selon les Français, les produits les plus simples à trier. En faisant référence aux papiers et non seulement aux « journaux-revues-magazines », le nouveau dispositif de sensibilisation crée un lien entre tous les usages. Il s'appuie sur la non assimilation des papiers à un déchet et favorise la perception d'une matière première à recycler.

« *Le papier est une matière exemplaire dans sa capacité de tri, de collecte et de recyclage* » a tenu à rappeler Géraldine Poivert, Directrice Générale d'EcoFolio. « *Les papiers forment une famille recomposée facile à identifier : ils leur manquaient une consigne forte. En réunissant matières et usages dans un même terme, on incite les habitants à trier tous leurs papiers et on capte ainsi plus de gisements pour le recyclage.* »

Premier déchet valorisable, les papiers doivent aujourd'hui être au cœur de la collecte sélective. L'harmonisation des consignes de tri des papiers répond ainsi à un objectif majeur du Grenelle de l'Environnement : conjuguer économie et environnement. Dans l'agglomération parisienne, a ainsi souligné M. François Dagnaud, Président du SYCTOM, « *avec le papier collecté dans le bac de tri en un an, nous fournissons suffisamment de papier recyclé pour imprimer tous les quotidiens de la presse généraliste pendant un an* ».

Chacun doit aujourd'hui savoir que son geste de tri est à l'origine de la boucle du recyclage. EcoFolio met ainsi à la disposition des collectivités une boîte à outils (affiches, guides de tri,... le tout personnalisables) afin de diffuser le message de tri sur tout le territoire national. Des partenariats avec les villes de Lyon, Nice et Paris permettront, dès le mois prochain de décliner localement des premières actions concrètes de sensibilisation au tri des papiers.

[>>> Dossier de presse sur la campagne de sensibilisation](#)

Contact presse EcoFolio : Cécile Guthmann : 06 13 61 59 87/Valérie Lévêque : 06 63 45 55 98